Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
001-210102596-20231019-2023023-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 31/10/2023

DELIBERATION N° 2023023
Mise en place d'un SIVU
(Syndicat Intercommunal Vocation Unique)

L'an deux mil vingt-trois et le dix-neuf octobre, le Conseil Municipal de Montcet, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Franck TARPIN, Maire.

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	13

Présents :

Mmes BARRE-LOPES –-BOUCHET

MM. PACCOUD –MOISSON – MEURENAND – TARPIN – MAITRE- DURAND

Date de la convocation
09 octobre 2023

Absents excusés :

Mmes PERRAUD-DAMIDAUX- PASQUET– LEBLANC PAGE-GIORIA

M. NAULET
Pouvoirs :
Mmes DAMIDAUX : Mme BOUCHET
PERRAUD : M. TARPIN
LEBLANC-PAGE : M. TARPIN
GIORIA : M. PACCOUD
MM. NAULET : M MOISSON

Secrétaire de séance : M. LIONEL PACCOUD

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil qu'une réflexion est menée depuis octobre 2020 par les communes de BUELLAS-MONTCET-MONTRACOL-POLLIAT-VANDEINS autour de la création d'un nouveau syndicat mixte pour organiser la gestion du domaine sportif du secteur.

Ce syndicat sera chargé :

- d'élaborer la politique sportive sur le territoire des communes membres,
- d'assurer la gestion des équipements sportifs,
- d'entretenir et de gérer les équipements mis à disposition ou transférés par les communes membres,
- de participer auprès des communes à la réflexion sur l'aménagement du territoire,
- d'être l'interlocuteur privilégié en matière de sport auprès de GBA (Grand Bourg Agglomération).

L'objectif étant de démarrer ce syndicat au début de l'année 2024, il appartient désormais aux communes concernées par le projet de délibérer pour demander la création d'un SIVU avec ses futurs statuts.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le projet de regroupement de communes pour organiser la gestion du domaine sportif du secteur

DEMANDE la création d'un SIVU avec ses futurs statuts regroupant les communes de BUELLAS-MONTCET-MONTRACOL-POLLIAT-VANDEINS

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cedossier

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Fait à Montcet,

Le secrétaire de séance

Le 20 octobre 2023

Le Maire,

Franck TARPIN

MAIRIE DE MONTCET
(Ain)